

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

Alméa FC vous propose des modules de formations à la sécurité électrique des personnels électriciens et non électriciens en formation initiale ou en recyclage. Nos formations répondent aux exigences des normes NF C18-510.

Nos formations tiennent compte des besoins principaux des entreprises en regroupant certains symboles d’habilitation nécessaires à une majorié de catégorie de professionnels.

Ces formations comprennent une partie théorique et une partie pratique réalisées sur des équipements reproduisant des installations ou les ouvrages en exploitation.

LISTE DES DIFFÉRENTS MODULES :

H0B0 initial - B1(V) - B2(V)- B2(V) essai-H0(V)

B1(V) - B2(V)- B2(V) essai-H0(V)

H1(V)-H2(V)

BR-BC - B2(V)-B2(V) essai H0(V)

BR-BC - B2(V)-B2(V)essai - H1(V)-H2(V)-HC -H1(V)-H2(V)-HC

B0-H0(V) exécutant et/ou chargé de chantier

BS-BE Manoeuvre - H0(V)

BE/HE Vérification - BE Manoeuvre -H0(V)

BE/HE Vérification, Manoeuvre, Mesurage, Essai- B1-B1V-B2V-B2V
essai-B0-H0(V)

LA FORMATION :

Tous nos modules de formation peuvent être suivis en formation initiale ou en recyclage (le recyclage des habilitations électriques est obligatoire tous les 3 ans)

Les modules de formation sont disponibles en inter-entreprise ou intra-entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Une équipe dédiée de formateurs expérimentés

Des équipements pédagogiques adaptés

Un plateau technique doté de matériels modernes représentatifs d'ouvrages et d'installations en exploitation

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS :

Nos formations peuvent être financées par :

- le Compte Personnel de Formation (CPA)
- Pôle Emploi
- Le Plan de Formation Entreprise

Contactez-nous

CONTACT :

03 26 69 25 85 - 06 66 73 90 88

contact-fc@almea-formations.fr

